

Le Comité des usagers du CSSS de Laval vous informe



Comité des usagers
du Centre de santé
et de services
sociaux de Laval

La santé et le bien-être de tout un chacun sont au cœur de nombreux débats. On parle très souvent des droits des usagers, mais qu'en est-il de leurs responsabilités? Les valeurs, les lois et les normes en matière de santé et bien-être amènent certaines responsabilités visant à protéger tant l'intérêt individuel que public. Les usagers des services de santé et des services sociaux doivent être sensibilisés à leurs responsabilités face à plusieurs instances.

La santé et le bien-être : un engagement collectif et constant.



Lui-même

- Chercher à maintenir et à améliorer son état de santé et son bien-être.
- Prendre la parole et participer aux différentes étapes de prises de décision concernant

son état de santé et son bien-être.

- Participer, dans la mesure du possible, aux soins et services le concernant.

Autres usagers

- Être courtois, discret et

respectueux avec ses voisins de chambre ou d'unité.

- S'assurer que ses proches respectent les conditions et les heures de visite afin de ne pas nuire au repos d'autrui.

Personnel et bénévoles

- Collaborer avec les intervenants afin de répondre le mieux possible à ses besoins.
- Signaler toute situation qui lui paraît anormale afin d'assurer une sécurité maximale.
- Établir des relations respectueuses, absentes de violence et de harcèlement, avec les personnes oeuvrant auprès de lui.

Établissement

- Préserver les biens publics mis à sa disposition.
- Respecter les règlements en vigueur.

Pour toutes questions ou commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le Comité des usagers.

Cette capsule d'information est produite par le Comité des usagers du CSSS de Laval, dont le président est :

M. René Malo

280, boul. Roi-du-Nord, local 1420
Laval (Québec) H7L 4L2



450 622-5110, poste 4945



cusagers.csssl@ssss.gouv.qc.ca

Centre de santé et de services sociaux
de Laval